

La convocation a été adressée individuellement le 10 décembre 2013 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 19 décembre 2013.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 19 décembre 2013**

L'an deux mil treize, le dix-neuf décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Aixe sur Vienne, sous la présidence de Mme Marguerite MUNOZ.

Présents : Marguerite MUNOZ, Agnès BARBAUD, Michèle SANSONNET, Martine CELAS, Jacqueline SIMONET, Jean-Pierre BRUNET, Christine TREILLARD, François CHIBOIS, Alain SARRADE, Séverine ROGER-LEBRUN.

Représentés : /

☞ Madame MUNOZ demande s'il y a des remarques concernant le dernier compte rendu du Conseil d'Administration. Le C.A. valide le compte rendu.

☞ Véronique CHATARD présente les dossiers de demande d'aide :

Dossiers présentés	N° de délibération	Décision du CA
Renouvellement de domiciliation pour un couple	2013/78	Accord du 19/12/2013 au 19/12/2014
Tarif réduit cantine	2013/79	Accord tarif réduit 60 % + aide de 65.20 €
Impayé cantine		
Aide pour une classe découverte	2013/80	96 € versés au collège Corot
Aide préventive pour le CLSH de Noël	2013/81	21 € clsh de Noël
Impayé CLSH de Toussaint		31.50 € clsh de Toussaint Versés à la CCVV
Aide au découvert bancaire	2013/82	200 € versés au demandeur
Impayé EDF	2013/83	300 € versés à EDF
Aide à vivre	2013/84	Rejet
Impayé EDF	2013/85	100 € versés à EDF

☞ L'association POUCE TRAVAIL a adressé au CCAS sa demande de subvention annuelle afin de participer au financement du dispositif « Actif Service ». Le Conseil d'Administration valide le versement d'une subvention d'un montant de 700 € par délibération n°2013/86.

☞ Le Conseil Général de la Haute-Vienne nous a adressé une proposition de convention partenariale dans le cadre de la charte qualité des services de portage de repas à domicile. Celle-ci présente :

- les engagements auxquels nous devons répondre pour la période 2013-2015.
- Les propositions du Conseil Général faites aux différents services afin de promouvoir cet engagement d'amélioration de la qualité de service.

- Le financement annuel du Conseil Général durant cette période.

Le CCAS d'Aix sur Vienne s'est engagé, dès la reprise de cette activité en 2011, à améliorer la qualité du service proposé ; notamment avec la mise en place de procédures, d'une gestion de service informatisée, la création d'outils et d'une gestion des réclamations.

La convention proposée œuvre dans la même direction que celle menée par le CCAS. Le CA adopte cette convention par délibération n°2013/87.

☞ L'activité de l'aide aux devoirs a débuté depuis le 2 décembre. Nous comptons à ce jour :

- 14 enfants inscrits
- 9 bénévoles et 1 salariée

Un goûter va être organisé le 16 janvier 2014, avec les enfants, les encadrants et les parents afin d'échanger autour d'un moment convivial. A la suite une réunion de l'équipe encadrante se tiendra afin de faire un premier bilan sur l'activité.

Membres	Signature	Observations
Daniel NOUAILLE		
Marguerite MUNOZ		
Agnès BARBAUD		
Pierre LE COZ		
Michèle SANSONNET		
Martine CELAS		
Jacqueline SIMONET		
Jean-Pierre BRUNET		
Christine TREILLARD		
François CHIBOIS		

Alain SARRADE		
Séverine ROGER-LEBRUN		
Guy AUDEVART		